



Fiche formation **Assistant de Soins en Gériologie** **Session 2023**

La fonction d'assistant de soins en gériologie consiste en une assistance dans les actes de la vie quotidienne des personnes fragilisées par la maladie d'Alzheimer et de leur entourage. Les activités réalisées visent la stimulation sociale et cognitive des capacités restantes. L'assistant de soins en gériologie contribue à l'évaluation des besoins, à la surveillance, à la prévention des complications et au soutien de personnes âgées présentant des déficiences sensorielles, physiques ou psychiques ou des troubles du comportement, et de leurs aidants. Il contribue à restaurer ou préserver leur autonomie, à maintenir ou restaurer l'image d'eux-mêmes, à prévenir les complications et situations d'isolement.

Public

- aides-soignants, aides médico-psychologiques, accompagnants éducatifs et sociaux et auxiliaires de vie sociale en situation d'emploi auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées ;
- demandeurs d'emploi diplômés aides-soignants, aides médico-psychologiques, accompagnants éducatifs et sociaux ou auxiliaires de vie sociale.

Prérequis

- Être titulaire du diplôme d'aide-soignant, d'aide médico-psychologique, d'auxiliaire de vie sociale ou d'accompagnant éducatif et social spécialité "Accompagnement de la vie à domicile" ou "Accompagnement de la vie en structure collective".
- Être en situation d'exercice effectif auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées. Pour les demandeurs d'emploi, un stage obligatoire de 175 heures à réaliser en alternance durant la période de formation dans une structure ou service accueillant des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées.

Inscription et accès à la formation

La pré-inscription à la formation Assistant de Soins en Gériologie 2023 se réalise en ligne sur notre site www.cef-bergerac.org. La date de clôture des pré-inscriptions est le **vendredi 18 aout 2023**. Au plus tard dans les quinze jours suivant la pré-inscription en ligne, le candidat transmet au Ce.F les informations et documents indiqués au paragraphe "Documents et pièces à fournir pour l'inscription". L'inscription est confirmée lorsque toutes les pièces demandées ont été fournies.

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. L'accès et l'aménagement des bâtiments du Ce.F sont conformes aux règles d'hygiène et de sécurité, et adaptés à l'accueil des personnes porteuses de handicap et à mobilité réduite. Le responsable de formation et le référent handicap sont garants de l'accueil et de l'adaptation des parcours d'accompagnement, de la prise en compte des situations de handicap et des besoins en compensation (pédagogie, matériel, moyens techniques, ...).



Organisation et contenus

La formation d'assistant de soins en gériologie est une formation professionnelle continue préparant à l'exercice de la fonction, pour travailler en collégialité avec l'ensemble des autres intervenants, tant au sein de l'équipe qu'en dehors. Elle permet d'acquérir les compétences mentionnées dans le référentiel de la fonction d'assistant de soins en gériologie afin d'offrir aux professionnels des outils contribuant à un accompagnement optimal des personnes malades et de leurs aidants. Elle s'appuie autant que possible sur l'analyse des pratiques en valorisant l'expérience professionnelle dispensée dans les différents lieux d'exercice.

Domaine de Formation 1 Concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne.

Domaine de Formation 2 Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie.

Domaine de Formation 3 Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues.

Domaine de Formation 4 Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé.

Domaine de Formation 5 Réaliser des soins quotidiens en utilisant les techniques appropriées.

La formation a une durée totale de 140 heures planifiées sur 20 jours de 7 heures. Elle est organisée en 8 regroupements de 2 ou 3 jours **entre le mercredi 06 septembre et le vendredi 15 décembre 2023** selon le calendrier prévisionnel suivant :

- Mercredi 06, Jeudi 07 et Vendredi 08 septembre, Jeudi 21 et Vendredi 22 septembre 2023,
- Mercredi 04, Jeudi 05 et Vendredi 06 octobre, Jeudi 19 et Vendredi 20 octobre 2023,
- Mercredi 08, Jeudi 09 et Vendredi 10 novembre, Jeudi 23 et Vendredi 24 novembre 2023,
- Mercredi 06, Jeudi 07 et Vendredi 08 décembre, Jeudi 14 et Vendredi 15 décembre 2023.

Les candidats demandeurs d'emploi doivent trouver une structure ou un service accueillant des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées afin de réaliser un stage de 175 heures en alternance durant la période de formation.

Les horaires sont de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures 30 à 17 heures.

L'engagement de cette session de formation est conditionné à un nombre suffisant de participants. Le Ce.F peut annuler et/ou reporter la session jusqu'à 10 jours ouvrés avant la date prévue de début de l'action.

Dispenses et allègements

Pas de possibilité d'allègements ou dispenses.

Évaluation des acquis / Validation

Un positionnement à l'entrée et à la sortie de la formation permet l'évaluation du niveau de maîtrise des compétences de l'assistant de soins en gériologie.

Une attestation de suivi de formation, totale ou partielle selon l'assiduité, est délivrée à l'issue de la formation.





Intervenants pressentis

Divers professionnels des secteurs sanitaire, social et médico-social animent les séquences de formation : juriste, éducateur spécialisé, psycho-gérontologue, psycho-sociologue, diététicienne, psychomotricienne, infirmière, cadre de santé, directeur d'IFAS, proche-aidant de France Alzheimer Dordogne, ...

Méthodes et outils mobilisés

Formation en présentiel.

Pédagogie participative et interactive qui alterne apports théoriques et méthodologiques, réflexion collective, débats, et analyse des situations et expérience professionnelles apportées par les participants. Méthodes pédagogiques affirmative, interrogative, démonstrative et applicative.

Coût *Organisme non assujetti à la TVA.*

Frais de dossier	40 €uros (frais de gestion administrative et d'admission non remboursables)
Frais pédagogiques	1890 €uros
Coût total	1930 €uros

Les possibilités de financement varient selon le statut du candidat : plan de développement des compétences de l'établissement, aide à la formation du Conseil Régional, de Pôle Emploi, l'AGEFIPH, autofinancement partiel ou total.

Selon votre statut et le type de financement envisagé, il est recommandé de vous rapprocher de votre employeur ou de l'OPCO de l'établissement, de votre conseiller Pôle Emploi, Mission Locale ou Cap Emploi pour avoir toutes les précisions nécessaires.

Documents et pièces à fournir pour l'inscription

- 1 photo d'identité récente.
- 2 timbres postaux autocollants au tarif en vigueur (20 gr).
- la photocopie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité.
- la photocopie du diplôme aide-soignant ou aide médico-psychologique ou auxiliaire de vie sociale ou accompagnant éducatif et social spécialité.
- un chèque de 40 €uros à l'ordre du Ce.F.
- selon le financement, une attestation du conseiller Pôle Emploi, Mission Locale ou Cap Emploi du dépôt de la demande d'aide, un courrier de l'employeur indiquant la prise en charge, un chèque de 1820 €uros ou du montant de la partie autofinancée à l'ordre du Ce.F.

Personnes contact

Delphine TRABALZINI, Assistante de formation, 05.53.22.23.06., delphine.trabalzini@johnbost.fr

Michel DULONG, Responsable du Pôle Formations qualifiantes et professionnelles continues, michel.dulong@johnbost.fr

